

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Révision n°1

Commune de SAINT-JUST CHALEYSSIN

5.2.e. Déchets

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt
du projet de révision n° 1 du PLU
en date du 2 septembre 2022.

Le Maire,
Isabelle HUGOU



St Just Chaleyssin



ORDURES MENAGERES

COLLECTIVITE : SAINT-JUST-CHALEYSSIN

Adhérente au Syndicat Mixte Nord Dauphiné

Siège : 1180, chemin de Rajat – 38 540 HEYRIEUX

1. ETAT ACTUEL

1.1. Fréquence des collectes:

Ramassage hebdomadaire

Tonnage annuel : 482.32 tonnes soit 192.31 kg / hab. / an (2014)

1.2. Lieu de décharge ou de traitement

Les ordures collectées sont incinérées au SITOM Nord Isère à Bourgoin Jallieu

1.3. Nature de la décharge et superficie

Sauvage

Autorisée

Arrêté préfectoral n°

du

Date du rapport du géologue :

1.4. Mode de traitement et date de mise en service des installations

Décharge contrôlée

Broyage

Incinération

1.5. Organisation du service

Cadre du service	Collecte	Transport	Traitement
Intercommunal			
Syndical	X	X	X
Privé			

1.6. Conclusion sur les services existants (Degré de satisfaction)

Le tri sélectif s'effectue en porte à porte multimatériaux (emballages et papiers en mélange) depuis 2014 et grâce à la présence de 4 points propres de 1 container à verre, situés : chemin des marais, place Camille Gallon, route du Corbet et chemin de la Chapelle

Il a été collecté pour l'année en 2011, 2012, 2013 et 2014 (en kg / habitant / an) pour la commune de St just Chaleyssin.

2011

- verres : 17.66
- papiers : 11.69
- corps creux d'emballage : 7.02

2012

- verres : 17.23
- papiers : 14.26
- corps creux d'emballage : 7.93

2013

- verres : 20.97
- papiers : 13.73
- corps creux d'emballage : 9.87

2014

- verres : 25.2
- papiers : 20.9
- corps creux d'emballage : 19.2

Les habitants ont accès à l'ensemble des déchèteries du SMND, la plus proche étant celle de Valencin

2. ETAT FUTUR

2.1. Conclusions (Compte-tenu des hypothèses du POS)

2.2. Services à créer

Pas de solution à l'étude actuellement

Solutions à l'étude actuellement